

Des postes financés à sortir des comptes

Rémy Meury (CS-POP)

Plus d'une fois, pour justifier des demandes de suppressions de postes, il a été dit que la limitation du nombre d'emplois plein temps (EPT) à l'État, souhaitée par la mesure 35 du plan OPTI-MA, n'a jamais été respectée. Ce n'est pas exact. Ce plan a été voté fin 2014 et la mesure prévoyait de limiter à 1'800 le nombre d'EPT. Les comptes de 2024 (voir annexe) prouvent le contraire, car il faut déduire les postes financés par des tiers qui apparaissent dans les comptes cantonaux. Ceux-ci y ont été conservés souvent en raison du maintien des employé-es concerné-es au sein de la Caisse de pensions jurassienne. L'extrait annexé des comptes 2024 concernant l'Unité territoriale IX est exemplatif à ce titre.

Ainsi, réellement, l'État finance par ses propres ressources 1'810 postes. D'autre part, il ne faut pas oublier que des postes ont été créés pour répondre à des obligations fédérales nouvelles. Par exemple, en 2026, la simple création d'une ligne téléphonique nationale pour répondre à la journée aux appels des victimes d'infractions imposera la création de 1,3 poste. Et encore, ce nombre est limité grâce au fait qu'une collaboration avec une institution fribourgeoise assurera les appels entre 18 heures et 8 heures et ceux du week-end.

Il serait bon une fois pour toute d'intégrer ces deux réalités dans les réflexions que nous devons mener sur la réorganisation et la modernisation de l'État.

Ainsi, par cette motion, afin de pouvoir donner une vision encore meilleure des postes réellement financés par l'État et créés par sa volonté, nous demandons au Gouvernement d'inscrire dans les comptes :

- **uniquement les montants finaux des rubriques dont les postes sont financés par des tiers, comme par exemple pour l'Unité territoriale IX, ceux mis en évidence dans l'extrait annexé de la page 96 des comptes 2024. Les détails de la rubrique faisant l'objet d'une annexe aux comptes ;**
- **une rubrique explicative présentant les postes créés en relation avec des obligations fédérales.**

Annexes : - Dia 9 de la présentation des comptes 2024 faite en CGF, puis à la presse

- Extrait de la page 96 des comptes 2024 concernant l'Unité IX

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)

- Pauline Godat (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)
- Céline Blaser (Verts)
- Vincent Schmitt (Verts)

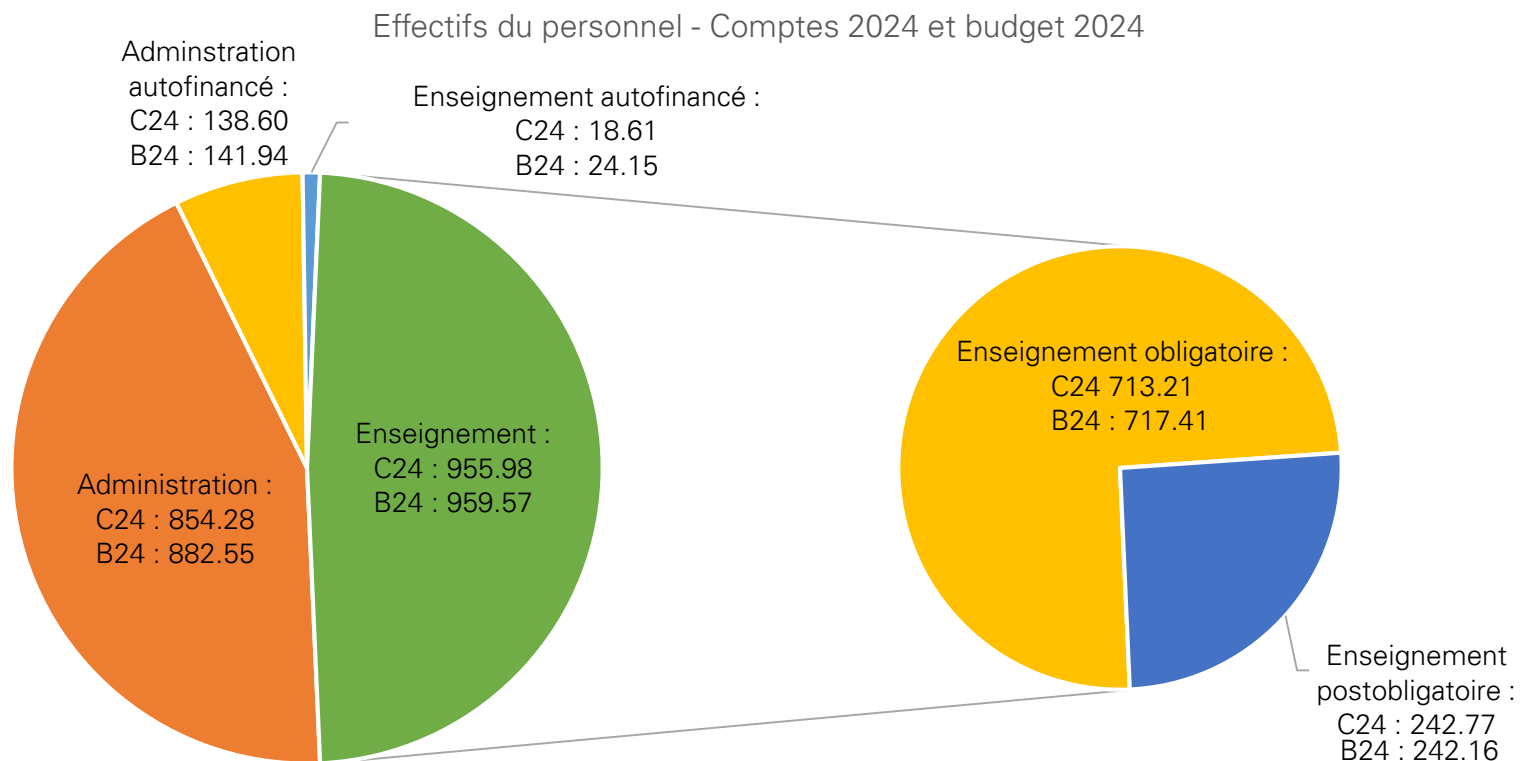
Intervention déposée officiellement le 21 mai 2025

Documents annexés

- 0.Motion sortir postes financés des comptes-annexes.pdf

COMPTES 2024 – EFFECTIFS DU PERSONNEL

Effectifs du personnel (en EPT)	Budget 2024	Comptes 2024
Effectif personnel administratif	1 024.49	992.88
Effectif personnel enseignant	983.72	974.59



Compte de résultats		Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart comptes 2024 / budget 2024		Explications
					en CHF	en %	
422	SIN Unité territoriale IX (net)	-492'894	-128'800	-186'626	- 57'826	+ 44.90 %	
	<i>Dont charges</i>	<i>13'930'011</i>	<i>10'653'700</i>	<i>12'212'591</i>	<i>+ 1'558'891</i>	<i>+ 14.63 %</i>	
	<i>Dont revenus</i>	<i>-14'422'905</i>	<i>-10'782'500</i>	<i>-12'399'216</i>	<i>- 1'616'716</i>	<i>+ 14.99 %</i>	
422.3010.00	Traitements du personnel	3'576'200	3'615'300	3'459'941	- 155'360	- 4.30 %	Le centre d'imputation couvre ses charges par des contrats de prestation (422.4610.XX).